



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plateforme admission post-bac

Question au Gouvernement n° 183

Texte de la question

PLATEFORME ADMISSION POST-BAC

M. le président. La parole est à M. David Lorion, pour le groupe Les Républicains.

M. David Lorion. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je voudrais me faire le porte-parole des milliers d'étudiants et de leurs parents qui, dans quelques semaines, devront s'inscrire dans l'enseignement supérieur, sur la plateforme appelée APB – admission post-bac. Vous connaissez certainement la cacophonie qu'a entraînée ce dispositif.

M. Marc Le Fur. Eh oui !

M. David Lorion. En juin 2017, plus de 117 000 élèves n'avaient pas encore été affectés dans une filière universitaire ; après le bac, 90 000 d'entre eux restaient toujours sur le carreau ; en septembre, 4 000 candidats n'avaient toujours pas réussi à s'inscrire dans une université ou dans une autre filière de formation supérieure.

Les parents sont particulièrement inquiets de cette situation. Alors que la suppression d'APB a été annoncée, on ne sait absolument pas quel dispositif le remplacera. Or nous savons qu'en 2018 surviendront les conséquences directes du baby-boom de 2000 : 40 000 élèves de plus qu'en 2017 atteindront leurs dix-huit ans, alors que, cette année, nous n'avons déjà pas su où tous les affecter.

Ma question est donc claire : le Gouvernement a-t-il prévu des places dans les universités pour recevoir ces futurs étudiants, ou bien, comme j'ai cru l'entendre dans les propos du Président de la République, une certaine sélection sera-t-elle introduite à l'entrée des universités, ne permettant pas à tous les étudiants de s'inscrire dans une filière universitaire classique ?

En tant que député de La Réunion, j'interviens aussi évidemment au nom des étudiants d'outre-mer, qui ont connu encore plus de difficultés que les étudiants métropolitains pour s'inscrire dans les filières universitaires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Olivier Becht. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La situation, au 25 septembre, faisait état de 3 500 candidats sans affectation. Le travail ayant continué dans les rectorats et les universités, ils ne sont plus que quelques dizaines à ce jour, et la très grande majorité d'entre eux ont déclaré avoir changé d'objectif et trouvé une autre orientation pour cette année post-bac.

M. Ugo Bernalicis. Évidemment !

Mme Clémentine Autain. C'est normal, il n'y a plus de place là où ils voulaient aller !

Mme Frédérique Vidal, ministre. Le problème a donc été pris en main dès la fermeture d'APB, en juillet, afin d'arriver à cette situation.

Mais cela reste insatisfaisant. C'est pourquoi, le 17 juillet, j'ai lancé une concertation, dont le rapport me sera remis demain. Celle-ci a permis de réunir 27 organisations – représentants des personnels, des étudiants, des parents d'élèves, des élèves – pour que des propositions puissent être faites et que, conformément aux engagements pris par le Premier ministre pour la rentrée 2018, il y ait non seulement un abandon du tirage au sort, mais aussi une amélioration des conditions de vie étudiante.

M. Ugo Bernalicis. Et les cités universitaires ?

Mme Frédérique Vidal, ministre. Ce rapport me sera donc remis demain. Avant la fin des vacances de la Toussaint, nous aurons l'occasion de présenter à l'ensemble des lycéens, de métropole et d'outre-mer, les nouvelles conditions d'accès à l'enseignement supérieur pour l'année prochaine – probablement une plateforme renouvelée –, afin de ne plus tirer les étudiants au sort.

Un député du groupe LR. Ah !

Mme Frédérique Vidal, ministre. Je porte une attention particulière aux universités ultramarines. S'agissant de La Réunion, il n'y a plus aucun étudiant non affecté. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. David Lorion](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 183

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 octobre 2017](#)